

PROGRAMME

TOUR PRELIMINAIRE DU TRIATHLON DES ECOLES

VENDREDI : 15 MARS 2024

STADE D'ATHLETISME DE SOUK EL TENINE

HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
10H30	50H	EF
10H40	50H	EG
10H50	50m	EF
11H00	50m	EG
11H15	Longueur	EF(A)
11H15	Longueur	EG(B)
11H15	Hauteur	EF-EG
PAUSE à 12H30- 14H00		
14H30	L/Balle	EF(A)
14H30	L/Balle	EG(B)
14H30	Poids	EF-EG
15H00	1000m	EF
15H15	1000m	EG

- NB :-**
- Présentation de la licence est obligatoire.
 - Tenue du club obligatoire.
 - Les associations ont droit d'engager cinq (05) athlètes par catégories.

REGLEMENT

Article 01 : Organisation

- La Ligue d'Athlétisme de la wilaya de Béjaia organise sous l'égide de la Fédération Algérienne d'Athlétisme la compétition intitulée: « **Championnat de wilaya des Epreuves combinées "Ecoles"** ».
- La compétition est organisée en un (01) tour qualificatif.
- A l'issue des deux tours, les quarante (40) écoliers, par sexe, seront qualifiés au championnat de wilaya de **triathlon**.

Article 02 : Participation et catégorie d'âge

La compétition est ouverte aux écoliers des clubs affiliés à la LAB au titre de la saison sportive 2023/2024.

Réf.	Catégorie	Années de Naissance
01	Ecole Filles	2013/2014/2015
02	Ecole Garçons	2013/2014/2015

Article 03 : Nature de la compétition :

- **Triathlon (03 épreuves) : Une (1) Course – Un (1) Saut – Un (1) Lancer**
- **Choix des épreuves** : les écoliers choisiront parmi les épreuves figurant au tableau suivant :

Réf.	Disciplines	Epreuves	Obs	
1	Course	50m	Départ : Debout	Chaque athlète a droit à un (01) faux départ.
		50mh	Départ : Debout	
		1000m	/	
2	Saut	Longueur	/	/
		Hauteur	/	/
3	Lancer	Lancer de Poids	/	/
		Lancer de balle	/	/

Caractéristiques des épreuves:

50 m Haies				
Nombre de Haies	Hauteur	Distance départ/ 1 ^{ère} haie	Intervalle entre les haies	Distance dernière haie/ Arrivée
05	0.68	11.50	07.50	08.50

Longueur		
Planche d'appel	Nombre d'essais	Nombre d'ateliers
50cm de large	03	02

Poids / Lancer de balle			
Poids	01kg	03 essais	Nombre d'ateliers
Lancer de balle	200g		02 tirés au sort)

Article 04 : Engagement

L'engagement est limité à **cinq (05) athlètes** maximum par sexe, par club et par tour.

Article 06 : Cotation et Classement

Le Classement se fera selon la table de cotation " **Ecoles**".